

**PLAN STRATEGIQUE
DU RESEAU AFRICAIN DES JEUNES
EN POPULATION ET DEVELOPPEMENT**

2006- 2015

TABLE DES MATIERES

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	3
II- ANALYSE DE LA SITUATION.....	4
2-1 Historique du Réseau.....	4
2-2 Forces et avantages comparatifs	9
2.3 Faiblesses	10
2.4 Niches, Potentialités et Opportunités	10
2-5 Défis/ Obstacles	12
III- VISION - MISSION – BUT ET OBJECTIFS.....	12
3.1 La Vision.....	12
3.2 La Mission du Réseau	12
3.3 Le But du Réseau.....	12
3.4 Les Objectifs	13
IV- STRATEGIES ET PLAN D’ACTIONS.....	10
4-1 Les Strategies	10
4-2 Plan d’actions.....	11
V- RESSOURCES NECESSAIRES.....	16
5.1 Ressources humaines	16
5.2 Ressources matérielles	16
5.3 Ressources financières	16
VI- MISE EN ŒUVRE DU PLAN	17
6.1 Coordination	17
6.2 Suivi et Evaluation.....	17
VII- CONCLUSION.....	18

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les recommandations issues des différentes Conférences internationales, en particulier, le Programme d'Action du Caire, la Plate Forme d'Action de Beijing, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), la Déclaration d'Abuja (Nigeria) sur le VIH/SIDA, ont toutes insisté sur le besoin la nécessité de rendre disponible et accessible aux jeunes(y compris les jeunes femmes et les adolescentes) les informations et les services relatifs à la santé sexuelle et de la reproduction.

Le Programme d'Action du Caire recommande aux pays de développer des programmes visant à satisfaire les besoins et les aspirations des jeunes, en particulier en ce qui concerne l'enseignement scolaire et non scolaire, la formation, les possibilités d'emploi, le logement et la santé afin d'assurer leur intégration et leur participation dans toutes les sphères de la société, notamment la participation au processus politique et la préparation à l'exercice de tâches de responsabilités.

De la même manière le Programme d'Action du Caire recommande que les jeunes soient associés à la planification, à l'exécution et à l'évaluation des activités de développement qui ont une incidence directe sur leur vie quotidienne, en particulier les programmes d'information et d'éducation, les activités de sensibilisation et les services concernant la santé en matière de reproduction et de sexualité, notamment la prévention des grossesses précoces, l'éducation sexuelle et la prévention de la contamination par le VIH et d'autres maladies sexuellement transmissibles.

Les stratégies et programmes de réduction de la pauvreté qui sont mis en œuvre un peu partout sur le Continent, pour être efficaces doivent mettre l'accent sur les jeunes qui constituent près de 60% de la population africaine.

Accorder toute l'attention requise à la santé sexuelle et de la reproduction des jeunes, à leur éducation et à leur participation effective au développement, c'est aussi contribuer de manière significative à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en matière d'éducation, de réduction des écarts entre filles et garçons à l'école, d'amélioration de la santé maternelle, de lutte contre le VIH/SIDA et de promotion d'un partenariat global pour le développement.

Cependant, en dépit de leur nombre et la place centrale qui leur est souvent reconnue dans les stratégies de développement du Continent, les jeunes, isolément ne pourront jamais jouer un rôle déterminant à la mesure de leurs propres attentes. D'où la nécessité d'une mise en commun des efforts et le regroupement des jeunes d'abord au niveau national afin de constituer à l'échelle du Continent, des partenaires organisés et crédibles capables de contribuer efficacement au développement de l'Afrique.

Le succès d'un tel regroupement sera en partie tributaire de la pertinence et de l'importance des domaines d'intervention qui seront choisis, de l'efficacité des structures en charge de mettre en œuvre ces domaines et de créer les synergies nécessaires, mais aussi des partenariats stratégiques que les jeunes regroupés ainsi parviendront à développer afin que leurs actions soient plus visibles parce que bénéficiant d'un soutien de poids.

La création du Réseau Africain des Jeunes en Population et Développement en Décembre 2005, à Lusaka (Zambie) se veut un jalon dans ce contexte particulier.

Ce Réseau dès l'origine a voulu se doter d'instruments efficaces pour la réalisation de ses ambitions qui reposent sur une vision partagée du rôle et de la place des jeunes dans le combat pour le développement et le devenir de l'Afrique.

Ces instruments sont entre autres, le Plan Stratégique 2006-2015 et la Charte du Réseau des Jeunes en Population et Développement.

Le Plan Stratégique, outre une vision partagée, définit une mission claire avec des objectifs pertinents et des actions ciblées, après une analyse sans complaisance des forces et faiblesses ainsi que des opportunités du nouveau Réseau.

II- ANALYSE DE LA SITUATION

2-1 Historique du Réseau

Les besoins de plus en plus importants des jeunes en matière de santé sexuelle et de la reproduction sont de moins en moins satisfaits par les structures et programmes de santé classiques existants. Ce constat a été fait durant la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) tenue au Caire (Egypte), en Septembre 1994.

Dans un contexte où le VIH/SIDA devient une pandémie affectant particulièrement les populations jeunes, la prise en compte de ces besoins des jeunes reste une priorité pour tous les programmes de développement à l'échelle nationale ou régionale.

L'UNFPA en ce qui le concerne en a fait une priorité.

Ainsi, la Conférence régionale organisée par la Division Afrique de l'UNFPA du 8 au 12 Novembre 2004 à Nairobi sur « le partage des connaissances en matière de ASRH/VIH » se voulait une réponse à cette situation. Un tiers (1/3) des cent quarante (140) participants à cette réunion était constituée par des jeunes et des adolescents.

Cette réunion a permis de partager :

1. les leçons apprises et les meilleures pratiques en matière d'approche multisectorielle en matière de santé sexuelle et de la reproduction et de prévention du VIH/SIDA en milieu jeune ;
2. Les outils techniques et les besoins en matière de capacité pour la santé sexuelle et de la reproduction et la prévention du VIH/SIDA chez les adolescents et les jeunes ;

La Conférence a permis aussi le renforcement de la coordination et de la collaboration entre les Organisations et Agences de coopération concernées. L'une des recommandations les plus fortes de cette Conférence aura été la mise en place d'un Réseau des Jeunes fort et efficace.

La création d'un Réseau africain des Jeunes en matière de population et développement aura aussi été une forte préoccupation des jeunes ayant participé aux Conférences Africaines (ICASA) sur le SIDA, en 2003 (Nairobi) et en 2005 (Abuja), mais aussi à la Conférence sur Revue du Programme d'Action du Caire, 10 ans (CIPD+10) tenue à Dakar en Juin 2004.

Pour donner à toutes ces recommandations, en conformité avec sa démarche de construire des partenariats stratégiques capables d'assurer la mise en œuvre du Programme d'Action de la CIPD pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), La Division Afrique de l'UNFPA a appuyé l'organisation, du 19 au 21 Décembre 2005, à Lusaka (Zambie) d'un Forum des Jeunes sur la Santé de la Reproduction et le VIH/SIDA.

Ce Forum, entre autres résultats, a décidé la création d'un Réseau Africain des Jeunes en Population et Développement avec un accent particulier sur la santé de la reproduction et le VIH/SIDA.

Ce Réseau en Population et Développement est le troisième appuyé par l'UNFPA, après celui des Femmes Ministres et Parlementaires (REFAMP) et celui des Organisations Islamiques.

2-2 Forces et avantages comparatifs

L'une des forces principales du Réseau réside dans sa composition : les adolescents et les jeunes constituent en Afrique plus de la moitié de la population.

C'est aussi la principale force où se recrutent les acteurs les plus convaincus et les plus intéressés par les changements sociaux.

Innovateurs et très ouverts à tous les nouveaux courants et paradigmes, les jeunes et les adolescents peuvent constituer de puissants leviers dans le cadre

de lutte contre le VIH/SIDA et des efforts pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

2.3 Faiblesses

La stigmatisation dont les jeunes sont souvent l'objet auprès de certains responsables de programmes et services de santé sexuelle et de la reproduction est un facteur limitant à leur accès à une information fiable et suffisante dans ce domaine. Cette stigmatisation est souvent le fruit d'un défaut de formation de ce personnel concerné.

Le faible accès des jeunes à une information utile et suffisante et aux services de qualité renforce leur vulnérabilité face au VIH/SIDA.

Ainsi, en 2003, près de 50% des 25 millions de personnes vivant avec le VIH en Afrique au sud du Sahara étaient des jeunes.

La difficulté d'organiser les adolescents et les jeunes dans des structures ou réseaux opérationnels et reconnus tant au niveau national, sous régional que régional, a souvent constitué un handicap pour une prise en compte efficace des besoins des jeunes.

Dans certains cas, les mouvements et associations constitués par les jeunes sont l'objet de tentative de récupération ou d'instrumentalisation de la part d'adultes en général, de partis politiques, en particulier.

L'argument du manque d'expérience est aussi souvent utilisé contre les jeunes pour limiter leur accès à certains emplois en général, à des responsabilités en particulier.

2.4 Niches, Potentialités et Opportunités

Le Réseau Africain des Jeunes en Population et Développement, dispose de niches importantes et de beaucoup d'opportunités.

Dans le cadre de la Stratégie Régionale Africaine en matière de Population et Développement (2004-2015) la promotion de la santé sexuelle et de la reproduction des jeunes ainsi que la prévention du VIH/SIDA en milieu jeune ont été considérées comme très importants. C'est une opportunité que le Réseau devra saisir et exploiter au maximum.

La Commission de l'Union Africaine manifeste un intérêt de plus en plus grand pour un regroupement des jeunes du Continent au sein d'une structure pouvant servir d'interlocuteur et de cadre de collaboration. La création envisagée d'un Réseau Panafricain des Jeunes avec le soutien et sous l'égide de la Commission de l'Union Africaine ouvrira au Réseau des opportunités nouvelles.

En se considérant dès l'origine comme partie intégrante de ce processus et de ce futur Réseau Panafricain, le Réseau des Jeunes Africains pour la Population et le Développement pose les jalons d'une collaboration fructueuse tant avec le

futur Réseau Panafricain qu'avec son géniteur, la Commission de l'Union Africaine.

La priorité accordée par la communauté internationale à la lutte contre le VIH/SIDA se traduit par la mobilisation d'importants moyens financiers.

Les jeunes étant, avec les femmes, les premières victimes de ce fléau, leur Réseau doit pouvoir profiter de cet intérêt de la communauté internationale pour se positionner comme un acteur incontournable sur la scène africaine.

La disponibilité de l'UNFPA, en général, de la Division Afrique en particulier et son engagement à soutenir les programmes destinés aux jeunes est une niche importante pour le Réseau.

En effet les programmes de prévention du VIH/SIDA soutenus par l'UNFPA accordent une place centrale aux jeunes, aux femmes enceintes et aux préservatifs. De même, le VIH/SIDA est une priorité institutionnelle incorporée dans les trois axes stratégiques d'intervention de l'UNFPA : la Santé de la reproduction, y compris la santé sexuelle et la planification familiale, les stratégies en matière de population et développement et le plaidoyer.

Les réseaux nationaux peuvent tirer profit du fait que le VIH/SIDA a été intégré dans tous les programmes pays soutenus par l'UNFPA.

L'UNFPA a ainsi adopté et applique une approche multisectorielle efficace comme solution holistique à la promotion de la santé sexuelle et de la reproduction et à la prévention du VIH/SIDA chez les jeunes. Cette approche est guidée par la Matrice sur la Santé sexuelle et de la reproduction des Jeunes et la prévention du VIH/SIDA.

Elle offre des possibilités importantes d'action aux niveaux national et régional aux différents réseaux des jeunes travaillant dans le domaine de la population et du développement en général, de la santé de la reproduction et du VIH/SIDA, en particulier.

La mise en œuvre par l'UNFPA tant au niveau national que régional des partenariats en matière d'interventions relatives à la santé sexuelle et de la reproduction des jeunes et la prévention du VIH/SIDA, devra permettre aux réseaux nationaux ainsi que le Réseau régional, de disposer de possibilités accrues d'intervention.

Enfin, en tant que dernier né des trois réseaux appuyés par l'UNFPA, le Réseau Africain des Jeunes en Population et Développement pourra tirer profit des expériences du Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires (REFAMP) et de celui des Organisations Islamiques en Population et Développement.

Un partenariat avec ces « aînés » pourrait offrir au Réseau beaucoup d'opportunités, en particulier dans le développement d'argumentaires pour des actions de plaidoyer et d'accès aux décideurs.

2-5 Défis/ Obstacles

L'un des défis les plus importants que le Réseau aura à relever est celui de l'organisation. La mise en place, dans des délais raisonnables de structures fonctionnelles capables de répondre aux attentes des membres et de prendre en charge les besoins des jeunes sera un indicateur du dynamisme du Réseau.

La capacité des animateurs du Réseau à nouer des alliances stratégiques bien au-delà de l'UNFPA et à mobiliser des ressources additionnelles pour atteindre les objectifs du Plan Stratégique restera un défi important pour le Réseau.

L'autre défi important sera de contribuer à établir des liens entre les programmes de santé sexuelle et de la reproduction et la prévention du VIH/SIDA en milieu jeune avec les programmes visant à améliorer les conditions de vie des jeunes afin de promouvoir chez les jeunes des changements de comportement positifs.

III- VISION - MISSION – BUT ET OBJECTIFS

3.1 La Vision

An empowered African Youth Network on population and development in the fore front of Africa's development

Notre vision est d'être un puissant Réseau Africain des Jeunes en Population et Développement à l'avant-garde du développement de l'Afrique

3.2 La Mission du Réseau

La mission du Réseau est de coordonner les réseaux nationaux des jeunes en population et développement et d'impulser les activités en matière de plaidoyer, de mobilisation des ressources de renforcement des capacités afin d'améliorer la qualité de vie des jeunes en Afrique

3.3 Le But du Réseau

Le but du Réseau est de contribuer à la mise en oeuvre du Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD), des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) du NEPAD et des politiques nationales de développement.

3.4 Les Objectifs

Le Réseau a pour objectifs de :

- Renforcer les capacités des jeunes et des adolescents dans le domaine de la population et du développement en général, de la santé de la reproduction et la lutte contre le VIH/SIDA, en particulier,
- Promouvoir une meilleure participation des jeunes à la lutte contre la pauvreté, les inégalités et les iniquités liées au genre.
- Contribuer à faire respecter les droits des adolescents et des jeunes dans les situations de crise ou de conflits partout en Afrique. Il s'agira en particulier de :
 - faire proscrire l'enroulement des enfants et des adolescents dans les armées belligérantes
 - combattre le viol et l'esclavage sexuel des adolescentes
 - faciliter l'accès des adolescents et des jeunes à des services de santé de la reproduction
 - faire respecter le droit à l'éducation
- Mobiliser des ressources en faveur de (i) la lutte contre la propagation du VIH/SIDA, la prise en charge intégrale des Personnes vivant avec le VIH (PVVIH) et Personnes affectées par le VIH (PAVIH), (ii) de la Santé Sexuelle et de la reproduction, y compris la promotion de la planification familiale.
- Plaider pour l'intégration du genre dans les politiques, programmes, et projets de développement visant les jeunes afin de favoriser l'égalité entre les sexes dans la résolution des problèmes de population et de santé
- Plaider pour la mise en œuvre de politiques et programmes favorisant la formation professionnelle et l'accès à l'emploi des jeunes, pour une lutte effective contre la pauvreté au niveau national

- Renforcer les capacités de ses membres dans les domaines suivants :
 - management & leadership dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive et de la lutte contre le VIH/Sida,
 - Communication pour le changement de comportement,
 - Plaidoyer, et mobilisation des ressources.

IV- STRATEGIES ET PLAN D' ACTIONS

4-1 Les Stratégies

Pour la réalisation de ces objectifs, le Réseau utilisera comme stratégies essentielles, le plaidoyer, la sensibilisation et la création d'alliances avec les autres réseaux des jeunes au niveau national en particulier, mais aussi avec ceux des adultes, y compris le Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires (REFAMP), le Réseau des Organisations Islamiques en Population et Développement et le Forum des Parlementaires Arabes et Africains en Population et Développement (FPAAPD).

Au niveau africain, le Réseau travaillera à renforcer sa visibilité, sa crédibilité et son dynamisme par la consolidation et le développement de nouveaux partenariats d'une part, et sa représentation aux niveaux de l'Union Africaine et des Commissions Economiques sous régionales comme la CEDEAO, la SADEC, la CEAC et la COMESA.

Le renforcement des compétences de ses membres par la formation sera un axe essentiel des stratégies du Réseau afin de permettre au Réseau de disposer des compétences indispensables à la réalisation de sa mission et à sa contribution au développement de l'Afrique.

Le renforcement de la collaboration et de la coopération entre réseaux aux niveaux national et sous régional par le biais d'échanges et la promotion des échanges entre réseaux nationaux constitue sera aussi une stratégie importante du Réseau.

Au niveau des activités, chaque Réseau national, sur la base du Plan Stratégique et en fonction de sa situation propre, poursuivra la mise en oeuvre du Plan d'action national dont l'élaboration a commence a Lusaka.

Les activités de formation pour le renforcement des compétences dans le domaine de la santé de la reproduction et de la prévention des IST et du VIH/SIDA et en matière de plaidoyer, de leadership et de mobilisation des ressources seront exécutées durant les trios (3) premières années du Plan Stratégique afin que les connaissances acquises puissent être rapidement utilisées.

Cette formation mettra l'accent sur l'utilisation des pairs éducateurs.
Enfin, la création de structures sous régionales regroupant les réseaux nationaux sera une stratégie d'intervention essentielle dans le cadre de la collaboration avec les Commissions Economiques sous régionales.

4-2 Plan d'actions

OBJECTIFS	STRATEGIES	ACTIONS	PERIODE
1- Renforcer les capacités des jeunes et des adolescents dans le domaine de la population et du développement en général, de la santé de la reproduction et la lutte contre le VIH/SIDA, en particulier	1-Organisation d'ateliers sous régionaux de formation sur la SR des jeunes	1.1 Identifier les besoins des jeunes en matière de SSR 1.2 Elaborer des outils pédagogiques (Curriculum de formation et Manuel de l'apprenant) pertinents pour les formations 1.3 Animer au niveau de chaque sous région au moins des formations dans le domaine de la SSR des jeunes	An 1-3
	2. Organisation d'ateliers sous régionaux de formation sur les IST/VIH/SIDA	2.1 Animer au niveau de chaque sous région au moins un atelier en; - Sensibilisation et Prévention sur les IST - Prévention du VIH/SIDA et Prise en charge psycho sociale des PVVIH/SIDA	An 1-3

<p>2-Promouvoir une meilleure participation des jeunes à la lutte contre la pauvreté, les inégalités et les iniquités liées au genre.</p>	<p>1- Plaidoyer pour la création de fonds de Promotion et d'Insertion Economique des Jeunes au niveau national</p> <p>2- Renforcement du partenariat avec le REFAMP et le FPAAPD</p> <p>3-Renforcement des capacités des réseaux en analyse genre</p>	<p>1.1 Développer un argumentaire et des outils de plaidoyer</p> <p>1.2 Organiser en direction des décideurs politiques des séances de sensibilisation et de plaidoyer</p> <p>2.1 Initier des textes réglementaires pertinents pour la création de fonds d'insertion et de promotion des jeunes</p> <p>3.1 Organiser au niveau sous régional des ateliers de formation à l'approche et à l'analyse genre</p>	<p>An 1-10</p> <p>An 2</p>
<p>3- Contribuer à faire respecter les droits des adolescents et des jeunes dans les situations de crise et de conflit</p>	<p>1- Plaidoyer pour l'adoption par l'UA d'1 Charte sur la protection des droits des enfants, des adolescents et des jeunes durant les conflits</p>	<p>1-1Elaborer une proposition de charte sur la protection des adolescents et des enfants des adolescents et des jeunes dans les situations de conflits</p> <p>1.2- Organiser en collaboration avec le REFAMP des campagnes de sensibilisation au niveau national et régional sur le projet de Charte</p> <p>1.3- Présenter le Projet de Charte au Sommet de l'UA</p>	<p>Année 2-3</p>

<p>4- Mobiliser des ressources en faveur de (i) la lutte contre la propagation du VIH/SIDA, la prise en charge intégrale des Personnes vivant avec le VIH (PVVIH) et Personnes affectées par le VIH (PAVIH), (ii) de la Santé Sexuelle et de la reproduction, y compris la promotion de la planification familiale</p>	<p>1-Sensibilisation des partenaires au développement pour accroître le soutien aux actions de lutte contre le VIH/SIDA et l'accès de toutes les PVVIH aux ARV</p> <p>2- Sensibilisation des Autorités, des leaders religieux, traditionnels sur les méfaits des mariages et des grossesses précoces</p> <p>3- Plaidoyer pour la réduction du coût des médicaments</p>	<p>1.1 Organiser au niveau national des campagnes annuelles d'information et de sensibilisation de tous les partenaires au développement et des institutions et organisations de coopération</p> <p>2.1 Organiser en collaboration avec les autres réseaux notamment le REFAMP, des ateliers de sensibilisation des leaders et décideurs religieux et traditionnels sur la planification familiale</p> <p>3.1 Organiser au niveau régional des campagnes de sensibilisation des partenaires au développement, des firmes pharmaceutiques internationales</p>	<p>An 1-10</p>
<p>5-Plaider pour l'intégration du genre dans les politiques, programmes, et projets de développement visant les jeunes afin de favoriser l'égalité entre les sexes dans la résolution des problèmes de population et de santé</p>	<p>1- Organisation de rencontres thématiques aux niveaux national et sous régional sur l'équité et l'égalité de genre</p>	<p>1.1 Organiser au niveau des ateliers sur la problématique genre et comment l'intégrer dans les programmes et projets destinés aux jeunes</p> <p>1.2 Former des planificateurs nationaux en techniques d'intégration de la dimension genre dans les politiques et programmes visant les jeunes</p>	<p>An 3-7</p>

<p>6-Plaider pour la mise en œuvre de politiques et programmes favorisant la formation professionnelle et l'accès à l'emploi des jeunes, pour une lutte effective contre la pauvreté au niveau national</p>	<p>1-Promotion du savoir faire des jeunes</p> <p>2- Sensibilisation des Autorités et des partenaires au développement sur l'octroi de crédits adéquats a l'enseignement professionnel</p> <p>3- Sensibilisation des Autorités pour la création de Fonds nationaux de Promotion de l'emploi des jeunes</p>	<p>1.1 Organiser au moins des Journées « Portes Ouvertes » et des expositions sur les innovations et les réalisations des jeunes talents</p> <p>2.1 Organiser des séances annuelles d'information et de sensibilisation du Patronat national sur l'insertion des jeunes diplômés</p> <p>3.1 Organiser au moins 1 séance annuelle de sensibilisation au niveau national sur le Fonds de promotion des Jeunes</p>	
<p>7-Renforcer les capacités de ses membres dans les domaines suivants : - management & leadership dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive et de la lutte contre le VIH/Sida, - Communication pour le changement de comportement, Plaidoyer, et mobilisation des ressources</p>	<p>1-Renforcement des capacités des jeunes en leadership, plaidoyer et en mobilisation des ressources</p>	<p>1.1- Développer des outils de formation adaptés à la situation et aux besoins des Jeunes</p> <p>1.2- Organiser au niveau de chaque sous régional au moins 1 atelier de formation.</p>	<p>An 1</p> <p>An 1-3</p>

V- RESSOURCES NECESSAIRES

La mise en oeuvre du Plan Stratégique nécessitera la mobilisation de ressources importantes aux différents niveaux.

5.1 Ressources humaines

Au niveau national, chaque Réseau rassemblera toutes les associations de jeunes travaillant dans le domaine de la population et du développement.

Ainsi renforcés, les réseaux nationaux vont ensuite nouer des partenariats avec les autres réseaux nationaux dont celui des femmes africaines ministres et parlementaires et entreprendre en commun certaines actions de plaidoyer et de mobilisation.

Les réseaux nationaux s'efforceront de développer et de mettre en oeuvre des programmes de formation et de renforcement de leurs ressources humaines internes. Chaque réseau national aura un plan de formation régulièrement actualisé.

Par le biais d'échanges entre réseaux, les compétences formées et disponibles seront ainsi mises au service des réseaux des autres pays qui en auront besoin.

Chaque réseau national s'efforcera d'avoir une structure administrative avec un personnel permanent comprenant au moins une (1) personne à temps plein.

Au niveau régional, le Réseau se dotera d'une structure permanente de gestion comprenant au moins 3 personnes dont 1 responsable du plaidoyer et de la documentation.

5.2 Ressources matérielles

Il s'agira au niveau régional des ressources nécessaires au fonctionnement de la structure de gestion. Ces ressources comprendront, outre le matériel de secrétariat, des équipements nécessaires au fonctionnement et à l'animation du site WEB du Réseau.

L'appui des partenaires, en particulier de l'UNFPA sera sollicité pour les ressources nécessaires au démarrage des activités de la structure de gestion du Réseau.

5.3 Ressources financières

Une évaluation exhaustive des besoins financiers pour la mise en oeuvre du Plan Stratégique et le fonctionnement du Réseau sera conduite par la structure de gestion du Réseau.

Ces ressources prendront en compte entre autres, les besoins suivants :

- L'animation du site WEB pour l'échange d'informations
- La publication d'un bulletin d'information et de liaison qui vulgarisera aussi les succès et les meilleures pratiques
- L'organisation des ateliers de formation
- L'organisation des Conférences du Réseau

VI- MISE EN ŒUVRE DU PLAN

La mise en oeuvre du Plan Stratégique reviendra au plan opérationnel au Secrétariat qui sera aussi en charge de la coordination. Le Comité Exécutif et la Conférence Générale joueront le rôle de gouvernance et auront à apprécier, évaluer, suivre et sanctionner les activités menées par la structure de gestion.

6.1 Coordination

Le Secrétariat du Réseau régional, coordonnera la mise en oeuvre du Plan Stratégique. A cette fin il devra :

- Elaborer et soumettre à l'approbation du Comité Exécutif un Plan de mise en oeuvre détaillé du Plan stratégique,
- Elaborer et soumettre à l'approbation du Comité Exécutif un programme annuel de travail avec un chronogramme détaillé,
- Elaborer un plan d'appui aux différents réseaux nationaux,
- Soumettre au Comité Exécutif les termes de références du personnel permanent du Secrétariat du Réseau,
- Elaborer et soumettre à l'approbation du Comité Exécutif une stratégie de mobilisation des ressources pour le financement du Plan stratégique.

6.2 Suivi et Evaluation

La Structure de gestion est responsable du suivi et de l'évaluation périodique de la mise en oeuvre du Plan stratégique. Il élaborera et soumettra au Comité Exécutif un rapport semestriel sur l'état d'exécution du Plan stratégique.

Il fournira aussi, annuellement, à tous les membres du Réseau, un rapport d'évaluation sur la mise en oeuvre du Plan.

La Structure publiera un rapport annuel d'activités qui sera largement diffusé.

A mi-parcours, entre Juillet et Décembre 2010 une évaluation indépendante sera commanditée pour faire le point sur la mise en oeuvre du Plan stratégique. Les résultats de cette évaluation permettront de faire les ajustements nécessaires.

Enfin, une évaluation finale du Plan stratégique sera entreprise en Octobre 2015. Un audit annuel des comptes sera aussi mené.

VII- CONCLUSION

La mise en œuvre du Plan Stratégique sera pour les jeunes regroupés au sein du Réseau une manière de contribuer de façon efficace au développement du Continent.

Des moyens importants seront nécessaires, et des ressources importantes devront être mobilisées. Cependant, le Réseau comptera d'abord sur la détermination de ses membres, leur engagement et leur volontariat comme première ressource pour assurer et asseoir sa crédibilité.

Le partenariat avec l'UNFPA et avec les autres Organisations et Institutions notamment en Afrique, viendra ensuite conforter cette crédibilité.